

Réf: Dossier N° : 49446

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « EXPRESS MARKET »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8è TRANCHE LOT 700
ILOT 45, 25 BP 1116 ABJ 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EXPRESS MARKET » .

Objet: D'ouvrir des Supermarchés ; L'achat, la vente, l'échange, le magasinage, la distribution, le négoce ;Le transport de tous produits, marchandises et diverses denrées alimentaires et objet de toutes natures ; Prestation et services liées et assimilées à l'objet social ;

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8è TRANCHE LOT 700
ILOT 45, 25 BP 1116 ABJ 25**

GERANT: Madame BATIONO ANITA J. EPSE MOURTADA .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12358 du 09/05/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11459 du 09/05/2018

